



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Equipement

Montreuil, le 27 avril 2020

COVID-19

LE TEMPS DE TOUS LES DANGERS !

Sous couvert de l'édition de fiches prévention sanitaire, la direction de Réseau entend remettre la production à un niveau égal à celui connu avant la crise du COVID 19.

Ces fiches tout en étant insuffisantes en termes de protections face au virus ne sont, de plus, pas connues des cheminots.

La CGT rappelle que tout cheminot qui estime être mis en danger par l'absence de protections peut exercer son droit de retrait.

Pas de protection = Pas de travail !

Le message est clair pour certains DET, « nous ne sommes plus dans une phase de maintenance minimaliste ». Alors que le confinement se poursuit, la direction reprogramme chantiers, et GOP pour les semaines à venir. Des chantiers de ballastage, libération sont réalisés. Les premières réunions concernant un chantier de renouvellement voie entre Saumur et Angers se sont tenues.

Ce sont des centaines de cheminots, tous métiers confondus, qui vont reprendre le chemin du travail. Mais avec quelles garanties pour leur santé et celle de leurs proches ? Les premiers constats sont sans appel. Les cheminots sont placés face à des situations qu'ils ne peuvent gérer facilement. La pratique de nos métiers s'adapte difficilement au strict respect des gestes barrières.

La casse de nos collectifs, la suppression massive de moyens matériels, l'organisation actuelle des chantiers avec des regroupements massifs de cheminots, vont engendrer des situations dangereuses. A cela s'ajoute l'absence de mise à disposition de moyens suffisants pour se protéger, nettoyer les outillages, et se nettoyer lors des chantiers.

Des gestes métiers à adapter

La crise actuelle modifie en profondeur nos habitudes. Vivre en se protégeant des autres n'est pas une pratique automatique. L'adaptation des pratiques professionnelles et des gestes métiers, nécessite du temps, et de la formation pour faciliter leur appréhension et mise en œuvre par tous. Pour la CGT, cela n'a pas été suffisamment pris en compte. Si les missions de service public qui incombent aux cheminots de l'Équipement sont bien d'un intérêt majeur pour la Nation, jamais elles ne doivent se faire au détriment de la santé.



Des tests pour tous !

Pour la CGT, les tests doivent être généralisés à tous les cheminots qui sont à la production. Elle ne pourra reprendre que lorsque des moyens suffisants en termes de protection seront attribués aux cheminots de la production. Il doit être consacré plus de temps aux commentaires et partages sur les règles à appliquer afin de se protéger du virus.

Pour la CGT, des mises en situations réelles doivent être réalisées dans chaque établissement afin de convenir exactement de ce qui peut être réalisé et sur les méthodes à mettre en œuvre pour les réaliser. Il est inconcevable que le travail reprenne sans qu'aucun moment d'échanges ou de formation ne soient programmés.

Par exemple, mettre un masque nécessite quelques explications au-delà de l'édition d'une fiche. Par ailleurs, le port d'un masque n'exclut pas de respecter les distances entre chaque agent.

Le travail en équipe, la vie dans les locaux, les véhicules, l'utilisation d'outillage collectif, les déplacements sont autant de vecteurs sérieux de la propagation du virus, qui nécessitent d'avoir une vigilance permanente.

Trop d'inconnues subsistent sur le nettoyage régulier des locaux, des outils de travail. Trop d'inconnues subsistent, à cette heure, sur les difficultés de mise en œuvre de barrières réellement efficaces.

La priorité demeure d'assurer la protection des salariés, sans quoi aucune production ne doit se faire. C'est de cette manière, que collectivement et individuellement, nous freinerons la propagation du COVID 19.

Travailler en ces temps de virus, nécessite que l'organisation du travail soit repensée. Une réflexion sur les collectifs, sur les moyens, sur les métiers, et les méthodes de travail doit être engagée sans tarder.

Pour la CGT, il y a un réel danger à ce que les mesures pour lutter contre le COVID 19 soient prises à la légère. Nous demandons que seules les tâches essentielles soient réalisées, et notamment l'arrêt de tous chantiers type GOP.

De très nombreux cheminots devraient retrouver le chemin du travail. Cependant, ont-ils tous la tête à cette reprise ? La crainte que fait peser ce virus sur tous, ne va-t-elle pas impacter leur jugement, alors que nos métiers nécessitent une concentration de tous les instants.

Le doute, qui très justement dans cette période, subsiste dans la tête de très nombreux cheminots, accentue les risques ferroviaires. L'accident mortel d'un agent sur la région de Strasbourg, survenu deux jours après le début du confinement, doit nous le rappeler.

Pour la CGT, tout agent qui n'estime pas être en sécurité sur un chantier, un bureau, un central sous-station, un C2MI, une draisine, doit faire valoir son droit de retrait.

La CGT continuera de tout mettre en œuvre, comme elle le fait déjà, par le dépôt de rapports préventifs, de droit d'alerte, et par toutes les actions qu'elle jugera nécessaire, pour que la santé des cheminots soit préservée.